

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

N° 25-2024

Objet : Reconstitution des commissions communautaires - Remplacement d'un conseiller communautaire démissionnaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1 et L 2121-22,

Vu la délibération N° 25-2020 du Conseil communautaire en date du 11 juillet 2020 fixant à huit le nombre de commissions communautaires et en déterminant la composition,

Vu la délibération N° 26-2020 du Conseil communautaire en date du 11 juillet 2020 portant désignation des membres des commissions communautaires,

Vu la démission de Madame Sylvie MERIAUX effective à compter du 04 mars 2024,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant que Madame Sylvie MERIAUX était membre de deux commissions communautaires,

Considérant que pour respecter la représentation proportionnelle reflétant la composition de l'assemblée délibérante, il convient de remplacer Madame Sylvie MERIAUX au sein des commissions communautaires,

Considérant que les dispositions de l'article 142 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, reprises à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettent aux organes délibérants de procéder à la désignation de leurs représentants à main levée,

Suite de la délibération N° 25-2024

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article 1^{er} : Remplace Madame Sylvie MERIAUX par Madame Chantal LOUISE-ADELE au sein de la :

- Commission Finances,
- Commission Développement économique - Emploi.

Article 2 : Dit que la composition de ces mêmes commissions reste inchangée s'agissant de ses autres membres.

Article 3 : Dit que les commissions communautaires thématiques se composent de la manière suivante :

Commission Finances <i>La présidence est assurée par Madame LABRUYERE</i>
<ul style="list-style-type: none">• LOUISE-ADELE Chantal• SERGEANT David• DENION Franck• WOFYSY Jonathan• CHEVALIER Alexandre• MORIN Yannick• COULOUMY Christophe• VILLAÇA Marcel• RALLIERE Yves• BEZOT Bruno• DARMON Charles

Commission Travaux - Urbanisme – Environnement <i>La présidence est assurée par Monsieur DARMON</i>
<ul style="list-style-type: none">• COLLON Stéphane• SAUVIGNON Luc• DENION Franck• WOFYSY Jonathan• PRUVOT Thierry• MORIN Yannick• COULOUMY Christophe• VILLAÇA Marcel• RALLIERE Yves• BEZOT Bruno• DARMON Charles

Suite de la délibération N° 25-2024

Commission Transport & Déplacements

La présidence est assurée par Monsieur WOFSY

- COLLON Stéphane
- SAMANIEGO Joseph
- BERNARDO Sylvie
- LABRUYERE Oriana
- CHEVALIER Alexandre
- MORIN Yannick
- ROLLET Sylvie
- VILLAÇA Marcel
- RALLIERE Yves
- VINIT Dominique
- DARMON Charles

Commission Vie associative - Jeunesse et Sports

La présidence est assurée par Monsieur VILLAÇA

- MOLINERIS Martine
- PENNEC Roger
- DUPUY Michel
- GONZAGUE Véronique
- PRUVOT Thierry
- MORIN Yannick
- COULOUMY Christophe
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- BOYER Sandrine
- VINIT Dominique

Commission Communication - Culture

La présidence est assurée par Madame ROLLET

- NOEL Valérie
- COLLON Stéphane
- DENION Franck
- LABRUYERE Oriana
- GONZAGUE Véronique
- MORIN Yannick
- ROLLET Sylvie
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- BOYER Sandrine
- VINIT Dominique

Suite de la délibération N° 25-2024

Commission Santé - Solidarités - Logement

La présidence est assurée par Madame BROCHARD - SAUVIGNON

- SERGEANT David
- LAFORGE Bernadette
- DUPUY Michel
- WOFYSY Jonathan
- PRUVOT Thierry
- MORIN Yannick
- ROLLET Sylvie
- VILLAÇA Marcel
- RALLIERE Yves
- BEZOT Bruno
- DARMON Charles

Commission Développement économique - Emploi

La présidence est assurée par Monsieur BEZOT

- LOUISE-ADELE Chantal
- FERRER Elyane
- BERNARDO Sylvie
- CHEVALIER Alexandre
- LABRUYERE Oriana
- MORIN Yannick
- ROLLET Sylvie
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- BEZOT Bruno
- DARMON Charles

Commission Animations

La présidence est assurée par Madame FERRER

- SAMANIEGO Joseph
- NOEL Valérie
- BERNARDO Sylvie
- CHEVALIER Alexandre
- GONZAGUE Véronique
- MORIN Yannick
- COULOUMY Christophe
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- VINIT Dominique
- BOYER Sandrine

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 04 avril 2024.

Le Président
Jean LAVIOLETTE





Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures et une minute, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE (*arrivée à la délibération N° 26-2024*), LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, SANTIN, SAUVIGNON et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, VILLAÇA, WOF SY.

Etaient représentés :

Madame GONZAGUE pouvoir à Monsieur WOF SY.
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.
Madame ROLLET pouvoir à Monsieur VILLAÇA.
Madame VINIT pouvoir à Monsieur BEZOT.
Monsieur PRUVOT pouvoir à Madame BROCHARD.
Monsieur SERGEANT pouvoir à Madame SANTIN.

Etaient absentes excusées :

Madame BOYER et Madame LABRUYERE (*absente jusqu'à la délibération N° 25-2024 comprise*).

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **22** (*jusqu'à la délibération N° 25-2024*) puis **23**

Membres excusés et représentés : **6**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 25-2024*) puis **1**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 13 mars 2024.